

L'ajournement

L'Agence canadienne de développement international comptait en 1970 un président et trois vice-présidents. En 1985, 15 ans plus tard, la même agence a un président, un vice-président principal et 10 vice-présidents. En 1970, Agriculture Canada avait un sous-ministre et trois sous-ministres adjoints. Aujourd'hui, en 1985, ce ministère a un sous-ministre, un sous-ministre associé, un SMA principal et six SMA. Même l'organisme qui veille sur le gouvernement, le bureau du vérificateur général, a vu ses frais monter en flèche. En 1970, il y avait dans ce bureau un vérificateur général et un adjoint. A l'heure actuelle, outre le vérificateur général, il y a trois vérificateurs généraux adjoints et 12 vérificateurs généraux assistants.

J'ai passé plus de 30 ans dans une institution financière et d'après mon expérience, lorsqu'on veut réduire les frais, il faut en même temps effectuer des compressions de personnel au sein de l'organisme. Je le répète, je félicite le ministre de ses initiatives que les Canadiens ne manqueront pas d'approuver.

Ce qui m'inquiète le plus, c'est l'effet nocif et insidieux des drogues et de la pornographie violente sur notre pays et la façon dont elles attaquent nos valeurs sociales et familiales, pierre angulaire de notre merveilleux pays. Je parle en connaissance de cause du terrible usage de drogues qui a cours dans plusieurs écoles secondaires et centres commerciaux de la circonscription de Don Valley-Est. La police locale ne sait pratiquement que faire, face au problème de drogues qui y existe.

Au cours de la campagne électorale de 1984, je me suis rendu dans un complexe domiciliaire à l'heure du souper. A 22 h 30, ce soir là, un homme habitant ce complexe m'a téléphoné. Il était inquiet et il m'a demandé si nous ne pouvions pas faire quelque chose, afin d'atténuer le problème de trafic des drogues dans ce complexe. Il nous a dit qu'alors qu'il s'adressait à quelques jeunes à quelques pieds de lui, on vendait de la drogue. Je maintiens, monsieur le Président, que l'initiative du ministre ne devrait en rien risquer d'entraîner un usage accru des drogues au Canada.

● (1815)

En ce qui a trait au terrible problème de la pornographie violente au Canada, il s'est maintenant étendu aux magnétoscopes du pays. Il y a plusieurs mois, j'ai assisté avec ma femme à un symposium sur la violence dans le privé. Nous avons été dégoûtés par le genre de pornographie violente et vicieuse qui existe à l'heure actuelle au Canada et j'ai bon espoir que grâce aux initiatives d'organismes relevant notamment du ministre du Revenu national (M. MacKay), du solliciteur général du Canada (M. Beatty) et du ministre de la Justice (M. Crosbie), on pourra atténuer ce terrible problème.

En terminant, je voudrais préciser que même si je félicite beaucoup le ministre de vouloir réduire les coûts qu'entraîne l'administration du gouvernement au Canada, je voudrais qu'il nous garantisse que ces réductions n'aggraveront en aucune façon le problème de la pornographie violente et l'usage des drogues au Canada.

M. Pierre H. Vincent (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national): Monsieur le Président, comme vous le savez, le programme d'austérité du gouvernement, que le ministre des Finances (M. Wilson) avait décrit dans son exposé économique de novembre 1984 et que le budget de mai 1985 nous a confirmé, prévoit de réduire l'effectif de la Fonction publique de 15,000 années-personnes au cours des cinq

prochaines années. Pour réaliser cette initiative du gouvernement, le Conseil du Trésor a demandé aux ministères fédéraux d'établir un programme visant à réduire substantiellement leur nombre d'années-personnes au cours de cette période.

Conformément à cette demande, le ministère des Douanes et Accises a élaboré un plan qui lui permettra de réduire ses effectifs à 9,292 années-personnes d'ici 1990 contre 10,148 en 1985, ce qui représente une diminution totale de 856 années-personnes. Le ministère procédera à ces compressions de personnel en fonction d'objectifs précis établis pour chacune des cinq années de cette période. Il doit soumettre son plan à l'approbation du Conseil du Trésor ce mois-ci.

Pour accomplir cette tâche, le ministère a choisi des mesures qui lui permettront de rationaliser ses activités, d'améliorer la productivité et, si possible, de laisser au secteur privé le soin de remplir certaines fonctions. Aucune de ces compressions n'empêchera le ministère de s'acquitter de sa mission et notamment d'intercepter le matériel pornographique et les drogues illicites qui entrent au Canada.

Le projet d'amélioration des services postaux a été mis en place dans le but de réduire les effectifs affectés aux opérations postales des douanes. Le ministère doit se livrer à une expérience—pilote dans la région de Montréal à compter du mois d'octobre. Cette initiative sera appliquée à l'échelle nationale en avril 1986 si l'évaluation du projet-pilote prouve que le nouveau système postal fonctionne bien.

L'examen du courrier international sera centralisé de façon à améliorer le service au public tout en réduisant largement les frais grâce à une rationalisation de l'inspection douanière du courrier. Cette centralisation n'empêchera pas les Douanes d'examiner avec autant d'efficacité le courrier qui entre au Canada. Les inspecteurs des Douanes continueront à examiner le courrier, à calculer le montant des droits et des taxes à payer et à interdire l'entrée de certaines marchandises telles que les drogues illicites, le matériel pornographiques et les armes à feu. L'inspection douanière du courrier international sera concentrée dans 12 centres ce qui remédiera aux problèmes de Postes Canada étant donné que plus de 99 p. 100 du courrier international arrivant au Canada passera par ces 12 centres. En outre, cette centralisation permettra aux Douanes et à Postes Canada d'éliminer dans une très large mesure la double manutention du courrier sur lequel il faut percevoir des droits de douane. Les destinataires n'auront plus à aller aux bureaux des Douanes pour prendre livraison de leurs marchandises.

● (1820)

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette d'informer le secrétaire parlementaire que son temps de parole est écoulé.

LES PÊCHES—LE REFINANCEMENT DE FISHERY PRODUCTS INTERNATIONAL. B) LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ

M. George Baker (Gander-Twilligate): Monsieur le Président, il y a quelques jours j'ai posé au vice-premier ministre (M. Nielsen), actuellement ministre suppléant des Pêches et des Océans ainsi que de plusieurs autres secteurs du gouvernement, une question concernant la restructuration de Fishery Products International. Je lui demandais quelle garantie on donnerait aux collectivités de Terre-Neuve où le gouvernement